

**REGLEMENT DU JEU**  
**« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »**  
**ADDITIF N°54**

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 10 novembre 2016 à 18h00 au 20 novembre 2016 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application de l'article 2 :**

La Période de jeu est ouverte uniquement aux majeurs.

▪ **pour l'application de l'article 4 :**

Il s'agit d'un jeu avec question.

Le nombre de participations autorisées par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible par le public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **pour l'application de l'article 5 :**

1 participant sera tiré au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et sera déclaré gagnant.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

Détail du lot :

- **1 lot « 1 séjour pour 2 personnes en Californie »** d'une valeur unitaire de 4 033 euros.

Le séjour comprend :

- 2 billets aller-retour Paris (aéroport Paris Roissy Charles de Gaulle) /Los Angeles (Aéroport international de Los Angeles) avec AIR TAHITI NUI en classe économique.  
*Les taxes aéroportuaires sont comprises.*
- l'Hébergement pour 2 personnes pendant 4 nuits en chambre double au DoubleTree by Hilton Hotel Golf Resort Palm Springs (ou équivalent selon la disponibilité)
- l'Hébergement pour 2 personnes pendant 2 nuits en chambre double au Best Western Plus Sunset Plaza Hotel à Los Angeles ou au Best Western Plus Gateway Hotel Santa Monica à Santa Monica (ou équivalents selon la disponibilité)

*Les billets sont valables jusqu'au 20 novembre 2017, hors jours fériés en France et aux Etats-Unis.*

*Billets non valables entre le 15 décembre 2016 et le 15 janvier 2017 et entre le 15 juin 2017 et le 15 septembre 2017.*

*La réservation est à effectuer 60 jours avant la date de départ souhaitée et la confirmation des vols est à effectuer 30 jours avant la date de départ. Les dates des billets ne sont pas modifiables après réservation.*

***Tous les autres frais occasionnés lors du séjour, notamment les repas et les transports, ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour.***

*Le gagnant et son accompagnateur devront se munir d'un passeport valide et conforme à la législation du pays concerné au moment du départ. Le gagnant et son accompagnateur devront également se munir d'un ESTA auprès de l'Ambassade des Etats-Unis (« Electronic System for Travel Authorization ») document obligatoire pour se rendre sur le territoire américain.*